

LEPOITTEVIN Léon Jules Émile

Né le 2 mars 1880 à Cherbourg (Manche) et décédé le 10 janvier 1953 à Bois-Colombes (Seine — aujourd'hui Hauts-de-Seine —), au 18, rue Paul Déroulère.

- Fils de **Jules Jean Louis LEPOITTEVIN**, né le 10 novembre 1854 au Theil (Manche) (*Registre des actes d'état civil de la commune du Theil, Année 1854, f° 10, acte n° 45*) et décédé le 3 avril 1939 à Paris (XV^e Arr.) (*Registre des actes de décès du XV^e arrondissement de la ville de Cherbourg, Année 1939, acte n° 1.353*), cuisinier [concierge du Cercle littéraire de Cherbourg en 1880], et d'**Émilie Eugénie BOUDREUIL**, née le 8 novembre 1848 à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) et décédée le 6 décembre 1935 à Bois-Colombes, cuisinière ; époux ayant contracté mariage à Saint-Servan, le 12 janvier 1878 (*Registre des actes de mariage de la commune de Saint-Servan, Année 1878, f° 7, acte n° 7 ~ Registre des actes de naissance de la ville de Cherbourg, Année 1880, f° 33, acte n° 125*).

- Époux de **Joséphine Marie Victoire JEANNE**, née le 17 janvier 1884 à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) et décédée le 13 octobre 1984 à Colombes (Hauts-de-Seine) (*Registre des actes d'état civil de la commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Année 1884, f° 7, acte n° 12*), avec laquelle il avait contracté mariage à Cherbourg, le 9 septembre 1905 (*Ibid.*).

Carrière militaire

Classe 1900, n° 1.198 au recrutement de Cherbourg.

Engagé volontaire au titre du 1^{er} Dépôt des équipages de la flotte, à Cherbourg, le 16 août 1897 ; apprenti-marin le même jour, matricule n° 16.404 – 1.

Par décision ministérielle du 24 octobre 1899 (*J.O. 25 oct. 1899, p. 7.023*), nommé à l'emploi d'élève mécanicien de 2^e classe.

Promu à la 1^{re} classe de son emploi le 13 février 1900.

Par décision ministérielle du 28 décembre 1900 (*J.O. 28 déc. 1900, p. 8.525 et 8.527*), nommé second maître mécanicien théorique de 2^e classe à compter du 1^{er} janvier 1901. Proposé pour le cuirassé de 1^{er} rang **Redoutable**.

Promu à la 1^{re} classe de son grade à compter du 1^{er} octobre 1902.

Inscrit au quartier maritime de Cherbourg le 3 mai 1904, n° 2.860 C.H.

Par décision ministérielle du 6 septembre 1905 (*J.O. 8 sept. 1905, p. 5.128*), déclaré admissible à subir les épreuves pratiques et orale pour l'admission au cours de élèves officiers.

Promu au grade de premier maître mécanicien élève officier à compter du 1^{er} octobre 1906.

Par décision ministérielle du 12 octobre 1907 (*J.O. 13 oct. 1907, p. 7.139*), promu à la 1^{re} classe de son grade à compter du 1^{er} novembre 1907.

Par décret du 7 octobre 1908 (*J.O. 9 oct. 1908, p. 6.903*), promu au grade d'enseigne de vaisseau à compter du 1^{er} octobre 1908 ; port de Cherbourg.

En Novembre 1908, désigné pour embarquer sur le croiseur protégé **Du Chayla**, à Cherbourg – *Escadre du Nord* (*J.O. 25 nov. 1908, p. 7.958*).

Par décision ministérielle du 9 août 1910 (*J.O. 11 août 1910, p. 6.970*), bénéficiaire d'un congé de convalescence de trois mois à solde entière à compter du 30 juillet 1910.

En Novembre 1910, destiné d'office au *Bataillon d'apprentis fusiliers* à compter du 1^{er} décembre 1910 (*J.O. 23 nov. 1910, p. 9.550 – Liste de destinations*).

En Mai 1911, admis à l'*École technique supérieure* pour l'année 1911~1912 (*J.O. 31 mai 1911, p. 4.306*).

Par décision ministérielle du 9 juin 1911 (*J.O. 11 juin 1911, p. 4.555*), breveté officier fusilier.

Au 1^{er} janvier 1912, embarqué sur le cuirassé d'escadre **Condorcet** (*Capitaine de vaisseau Ferdinand Jean Jacques De BON, commandant*), de la 1^{re} Escadre.

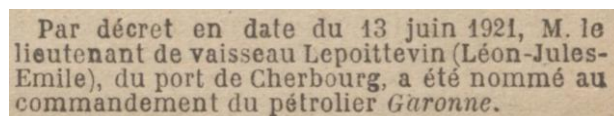
Au 1^{er} janvier 1914, embarqué sur le torpilleur d'escadre **Gabion** (*Lieutenant de vaisseau Marie Félix Joseph VASCHALDE, commandant*), de la 2^e Escadrille de la 2^e Escadre légère.

Du 28 octobre 1916 au 30 juin 1918, exerce le commandement du **Torpilleur 352**.

Par décret du 11 mars 1917 (*J.O. 13 mars 1917, p. 2.017*), promu au grade de lieutenant de vaisseau (2^e tour ; ancienneté) ; port de Cherbourg. Alors enseigne de vaisseau de 1^{re} classe.

En 1920 et jusqu'en Mars 1921, embarqué comme officier en second sur l'avis **Quentin-Roosevelt** (*Eugène Georges Auguste DESCOTTES-GENON, commandant – Nommé par un décret du 20 janvier 1920 : J.O. 22 janv. 1920, p. 1.150*), de la *Station de pêches de la Manche et de la Mer du Nord*.

Par décret du 13 juin 1921 (*J.O. 15 juin 1921, p. 6.831*), nommé au commandement du pétrolier de l'État **Garonne**. *Nomination semble-t-il ultérieurement rapportée (Cf. J.O. 30 juin 1921, p. 7.445 – Liste de destinations)*.



Par décret en date du 13 juin 1921, M. le lieutenant de vaisseau Lepoittevin (Léon-Jules-Emile), du port de Cherbourg, a été nommé au commandement du pétrolier *Garonne*.

Par décision ministérielle du 16 décembre 1921 (*J.O. 20 déc. 1921, p. 13.837*), bénéficiaire, d'un congé pour affaires personnelles de 3 mois à demi solde à compter du 20 décembre 1921.

Par décision ministérielle du 28 juillet 1922 (*J.O. 30 juill. 1922, p. 8.011*), admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de services. Rayé des contrôles le 23 août 1922.

Par décret du 23 août 1922 (*J.O. 25 août 1922, p. 8.879*), nommé à compter du même jour au grade de lieutenant de vaisseau dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret du 13 juillet 1926 (*J.O. 14 juill. 1926, p. 7.790*), promu au grade de capitaine de corvette dans la réserve de l'armée de mer.

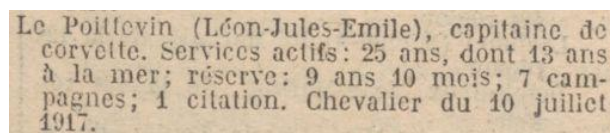
Distinctions honorifiques

□ Cité le 10 septembre 1915, à l'ordre du jour de la *Brigade des fusiliers marins*.

□ Exerçant alors le commandement du **Torpilleur 352**, félicité le 1^{er} mai 1917 par le préfet maritime de Cherbourg « *pour s'être porté avec rapidité et décision au secours de voiliers attaqués par un sous-marin, trop éloigné du premier, il n'a pu que recueillir son équipage, mais il a réussi à sauver le deuxième et a failli couler le sous-marin, qui avait plongé à son approche et qu'il a frôlé, en essayant de la détruire à la grenade.* ». [*Engagement du 27 avril 1917 au large du phare de Barfleur ; V. Annexe.*]

□ Par arrêté du Ministre de la Marine en date du 10 juillet 1917 (*J.O. 11 juill. 1917, p. 5.317*), inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier.

□ Par décret du Président de la République en date du 30 juin 1932 (*J.O. 13 juill. 1932, p. 7.586*), promu dans les termes suivants au grade d'officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur :



Le Poittevin (Léon-Jules-Emile), capitaine de corvette. Services actifs : 25 ans, dont 13 ans à la mer ; réserve : 9 ans 10 mois ; 7 campagnes ; 1 citation. Chevalier du 10 juillet 1917.

*

* *

ANNEXE

Le 27 avril 1917, à 12 h. 10, le **Torpilleur 352** recueillit le capitaine et quatre hommes d'équipage du ketch **Good Hope**, bâtiment de 77 tx jb armé par la société *Symonds W. T. & C°*, de Cardiff (*Pays de Galles, Royaume-Uni*), arraisonné et coulé au canon, à 15 milles dans le N. N.-W. du phare de Barfleur, par le sous-marin allemand **UC-72** (*Oberleutnant zur See Ernst VOIGT*), alors qu'il allait sur lest d'Isigny à Cardiff. Puis il débarqua les rescapés à Cherbourg à 14 h. 05 et reprit la mer à 14 h. 45.

Le même jour, à 20 h. 10, dans les mêmes parages, il se porta au secours de la goélette **Amelia & Jane**, bâtiment de 62 tx jb armé par **George Louis KENT**, de Guernesey (*Royaume-Uni*), qui venait d'être avarié dans ses hauts, à tribord arrière et tribord avant, par le sous-marin allemand **UC-48** (*Kapitänleutnant Kurt RAMIEN*), alors qu'il allait sur lest de Granville à Southampton (*Royaume-Uni*). A 20 h. 50, il mouilla trois grenades *Guiraud* dans le remous du sous-marin qui venait de plonger.

A 22 h. 00, la goélette **Amelia & Jane** fut prise en remorque par le **Torpilleur 308** qui la conduisit en rade de Cherbourg où elle parvint à 23 h. 50.

• **Torpilleur 352** — alors commandé par l'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe **Léon Jules Émile LEPOITTEVIN** — *Journal de bord* — 8 avril 1917 ~ 29 janvier 1918 — : *Service historique de la Défense, S.G.A. « Mémoire des hommes »*, Cote SS Y 578, p. num. 520 et 513.

« 27~28 avril 1917 — De Cherbourg à Cherbourg.

Journal de navigation

27 [avril 1917]. —

9 h. 00 — Appareillé du bassin Charles X dans la passe Ouest. Reçu ordre du fort d'aller au **Bouvines**.

9 h. 45 — Fait route pour sortir de la passe. Pris la patrouille entre Lévi et Barfleur.

10 h. 50 — Entendu le canon dans le N.-W. ; fait route dans cette direction à 18 nœuds.

11 h. 50 — Venu à l'Est.

12 h. 10 — Aperçu une embarcation par tribord ; recueilli quatre hommes du voilier anglais **Good Hope** coulé par un sous-marin ennemi. Fait route sur Cherbourg. Amarré à Sainte-Anne à 14 h. 05.

14 h. 45 — Appareillé. Pris la surveillance entre La Hague et Lévi.

20 h. 10 — Entendu le canon dans le N.-W. ; fait route à 18 nœuds dans cette direction.

20 h. 30 — Aperçu un voilier légèrement par bâbord ; augmenté de vitesse.

20 h. 35 — Reconnu un sous-marin ennemi à côté du voilier. Mis à toute puissance ; rappelé aux postes de combat. Le sous-marin manœuvre pour se cacher dans le Nord du voilier.

20 h. 45 — Étant à environ 2 milles du voilier, le sous-marin disparaît.

20 h. 50 — Mouillé trois grenades Guiraud dans le remous du sous-marin. Donné ordre au **[Torpilleur] 308** de prendre le voilier à la remorque, de fouiller le bord et de le conduire à Cherbourg.

Fait route à 22 h. 00 en escortant le voilier. Amarré à Sainte-Anne à minuit.

Le Patron de quart,

Signé : **Malgorn.**

Observations du commandant

L'examen de la partie arrière de la carène du bâtiment a montré que la partie avant du tube d'étambot est légèrement enfoncée (25 mm de flèche sur une longueur de 0,40 m). Un rivet a sauté, donnant une légère rentrée d'eau. La tôle est bien lisse en cet endroit, dépourvue de peinture et de coquillages. De plus, la partie antérieure de la crosse est retroussée vers l'arrière et accuse en dessous des traces nettes de portage. Dans ces conditions, il me paraît possible que nous ayons touché le sous-marin en passant au dessus de lui, la grande vitesse à laquelle nous marchions à ce moment ayant fait passer le choc inaperçu.

Le Commandant,

Signé : **Léon LEPOITTEVIN.** »

« Rapports et procès verbaux divers.

Le 27 avril, étant à 10 milles dans le N. N.-E. de La Hague, attaqué un sous-marin ennemi ; mouillé trois grenades Guiraud. Ces grenades ayant explosé, le présent procès verbal a été dressé.

Le Commandant,

Signé : **Léon LEPOITTEVIN.** »

PREFECTURE DE LA SEINE
CABINET DU PREFET

Circ. BS. 50. N° 3.064-1000

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

AVIS DE DECES

(1) d'un { Membre de la Légion d'Honneur
~~Mérite de la Médaille militaire~~

(1) Effacer celle des deux mentions qui ne convient pas.
Si le décédé était titulaire des deux décorations, souligner les deux mentions.

Le Maire de BOIS COLOMBES

a l'honneur d'informer Monsieur le Préfet de la Seine que :

Monsieur Leon Jules Emile LE POITTEVIN
(nom, prénoms)

capitaine de corvette en retraite
(qualité ou profession)

(2) Si le lieu du décès n'est pas le domicile, indiquer également ce domicile.

(1) { Officier de la Légion d'Honneur
(grade) ~~Mérite de la Médaille militaire~~

né le 2 mars 1880 à Cherbourg (Manche)

est décédé le 10 janvier 1953

à BOIS COLOMBES (Seine) n° 18 rue Paul Sérauley

(2) _____

BOIS COLOMBES le 3 AVRIL 1953

Le MAIRE de BOIS COLOMBES

LE MAIRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADJOINT

VU et TRANSMIS à Monsieur le Grand-Chancelier
de la Légion d'Honneur

Paris, le 4 6 AVRIL 1953 105

Le PREFET de la SEINE,
Pour le Chef,
Directeur du Cabinet,
L'Administrateur de 2^e classe.



E. Carmona

Daniel LAHEYNE
25 août 2018